

J. M. J. S^t Jean B^{te} de la Salle.

Historique de la Communauté

du Bleynard. (Lizé)

1^{er} Cahier.

(Ruy)

747

Historique de la P.^e du Bley-mard



La fondation de la communauté du Bley-mard date de l'année 1875; elle est due à deux saints prêtres, les abbés Victor et Maurice Olier; le premier curé-doyen du Bley-mard et le second curé de St-Jean du Bley-mard.

Ces deux Messieurs mirent à contribution toutes les ressources de leur activité pour décider les supérieurs de leur accorder des Frères.

Les frères remplacèrent un instituteur laïque; ce bon Monsieur fut nommé greffier de la justice de paix de Grandrieux; cette nomination se fit pendant les vacances de 1875.

L'administration académique ne fit agréer la nomination du nouveau titulaire de l'école que vers la fin d'octobre. Le cher frère Hugolin alors vicaire du district du Puy avait présenté pour ce poste le cher frère Nesson. Olier, alors à Mende; mais le nouveau titulaire

se trouvait dans un état de santé si précaire
que l'administration lui accorda un congé
illimité. — En attendant, l'arrivée des frères
M^{rs} le Cœur fut autorisée par le préfet et
l'académie, à occuper les enfants. Deux jeunes
abbés secondèrent le bon M^{re} Olier pendant
deux mois et demi: ces deux abbés furent M^{rs} Poulet
mort au doyen de Freycinet de Lévis et M^{re}
Boiral aujourd'hui curé de Chastet-nouvel.

Le successeur du cher frère Nesson Olier
arriva au Bleynard le 28 Décembre 1875
ce fut le cher frère Primitif, ayant
pour adjoint le cher frère Aignan Hilain.
Ces deux bons frères furent installés à la
maison commune, dans les appartements
qu'occupait l'instituteur; cette installation laissait
beaucoup à désirer, car au dire des premiers frères
tout leur manquait.

Le bon frère Directeur fit tout son
possible pour obtenir de la commune les

réparations nécessaires pour rendre la maison habitable et assez spacieuse pour pouvoir loger les Frères.

Pendant trois ans les frères n'eurent pour tout traitement que la somme de 898,80. pour l'année 1876. Mille francs pour l'année 1877. et pour 1878 mille six cent quatre-vingt douze francs. c'était relativement peu pour une maison où il fallait tout acheter et se monter de tout.

Les réparations demandées par le cher frère Directeur furent consenties en 1879.

La Commune s'imposa pour deux mille francs le gouvernement accorda un secours de quatre mille francs le vénéré frère Supérieur assistant souscrivit pour mille francs et M^{re} Obier pour cinq cents francs.

Malgré ces réparations la maison des frères fut toujours mal commode; dans le bâtiment scolaire se trouvaient les classes, le logement des frères, la mairie et la justice de paix, et sous les classes la halle au blé.

L'argent donné par le cher fr. assistant n'a pas été remboursé par la Cm lorsque les frs furent laïcisés.

Avant cette réparation les frères couchaient dans le galeas, les appartements de l'Instituteur ayant été convertis en classe. La cuisine servait de salle d'exercices et de réfectoire.

Après les aménagements demandés les frères eurent assez d'espace pour se loger cependant au dire des premiers Frères le local était loin d'être propre pour une S^{te} religieuse. Entre les classes et les appartements des frères il y avait dans le même bâtiment la mairie et la justice de paix.

Tous les mardis dès dix heures du matin le corridor était envahi par les plaideurs ou les curieux qui venaient entendre les contestations et les arrêtés du juge. La circulation était impossible et le travail de classe fort pénible.

Les jours d'audience on n'entendait que des disputes et contestations, pendant le dîner on ne pouvait lire à cause du bruit.

5

Les classes n'étaient pas plus tranquilles; tous
chacun d'elles se trouvait la halle, et par
conséquent même assourdissement, que dans
les autres pièces de la maison.

Les frères n'avaient pas de caves pour remettre
leurs petites provisions de pommes, de terre ou leur
peu de vin; un dessous d'escalier situé dans la
première classe ^{en} tenait lieu; ~~de cave~~. La
chaleur produite par les élèves faisait que
rien ne s'y conservait, le vin devenait chaud et
sté et gelait par fois en hiver. Pendant la
classe certains enfants trompant la vigilance
du bon vieux directeur allaient quelque fois
se désaltérer au tonneau, les frères buvaient
ainsi le reste de quelques mauvais élèves.

A cette époque le Bleymerstait
dépourvu de fontaines, les frères comme les
simples particuliers allaient puiser à la
rivière ou à une source distante de près
de deux mètres. En hiver les chemins étaient

6 /
presque impraticables.

Nom des Frères qui ont vécu avec le
cher Frère Primitif.

- f. Aignan - Hilaire
- f. Agile de Jésus
- f. Achard - Vincent
- f. Adelman.
- f. Nil - Benoit.

En 1879 l'âge et les infirmités ne
permettant plus au cher frère Primitif
de diriger la Communauté et de faire la
classe, les Supérieurs lui donnèrent un
aide, ce fut le cher frère Nil-Benoit, d'abord
comme pro-Directeur et à la mort de
son vieillard il fut nommé Directeur.

Peu après son arrivée au Bleymerd
le cher frère Nil-Benoit fut atteint d'une
longue et grave maladie. La population
suivant en cela l'exemple de son bon curé, montra
combien elle tenait aux frères et surtout au

Il est mort en 1880.

Il repose à côté d'un ancien
curé de la paroisse nommé
M. Rodier.

jeune Directeur. Les frères dépourvus de toutes
ressources virent arriver de toutes parts des provisions,
les braves gens se disputaient l'honneur de le
veiller.

M^r Maurice. Oïci ami de St Jean du
Blymond et frère du Doyen de la paroisse mit
tout son savoir médical à contribution pour soulager
le malade; grâce aux bons soins et aux ferventes
prières qui furent adressées au Ciel le cher malade
fut rendu à la santé.

Nom des Frères qui se succédèrent au Blymond sous
la direction du cher frère Mil. Benoit

f. Nerei-Pélin

f. Maritus

f. Narcisse-de-jésus

f. Neon-de-jésus.

Le 24 Mai 1883 le cher frère Mil. Benoit fut
appelé à diriger la C.^{te} de Retourneac; le cher
frère Agapins-de-jésus le remplaça.

Lors des fêtes de la Béatification de notre

8
Saint fondateur. Le Pley-mord ne voulut pas se trouver en arriere, pour manifester sa joie de voir le fondateur de l'enseignement chrétien élevé sur les Bûtes. Un Eriduum de prières fut organisé et l'on vit la foule se presser dans la maison de Dieu avide d'entendre publier la gloire du nouveau bienheureux.

L'annonce de ces jours de benédiction fut faite par le vicain de la paroisse M.^r l'abbé L. Veyrier. Ce saint prêtre fut tout heureux de saisir cette occasion pour montrer qu'il était élève des Frères. Trois Panégyriques furent prononcés, le premier par l'aimable abbé Veyrier, le deuxième par M.^r Olivier, Doyen de la paroisse et le troisième par l'abbé Gral curé de Bagnols les Bains.

L'Eglise fut gracieusement décorée; des guirlandes en verdure faisaient le tour de la nef, mais ce qui étonna le plus la population

9
se firent trois dômes allant de la nef de route
aux chapiteaux des colonnes. Les chants furent
exécutés par quelques frères de la C^o de Monde
venus exprès pour la circonstance. Tout élevait
l'âme de cette chrétienne population à la
sortie d'un exercice de saintes personnes poussant
cette exclamation : Au Ciel ce sera-t-il plus beau ?

Tout en célébrant la gloire de St Jean Bt
de la Salle on sentait s'élever contre l'insigne-
ment chrétien la rage des ennemis de l'Eglise.

La loi du 30 Octobre 1886 ordonnant la laïcisation
de toutes les écoles publiques était votée. L'école
de Blymard ne pouvait échapper à ses coups
et le 1^{er} Octobre 1891 les frères durent remettre
le local qu'ils occupaient à un Instituteur
laïque. Ce fut un coup terrible pour la population
et surtout pour le bon M^o Olivier.

Sans se décourager une école provisoire fut
installée, et l'on se mit en demeure d'avoir un
bâtiment assez spacieux pour deux classes et pour

loger les frères. Cette école provisoire s'ouvrit
sans difficulté. elle fut installée dans la
maison dite Pélorjas et ne fonctionna qu'un
an; en octobre 1892 les frères purent transférer
les classes et la C.é. dans ^{une} autre maison achetée
par le R. P. Farges et avec les deniers de
M^r Olivi à un nommé Amouroux, lequel
avait dû quitter le pays par suite de mauvaises
affaires.

Achat de la maison Amouroux réparations.

Le R. P. Farges par ordre de M^r Olivi
se rendit à Alais pour traiter la vente. Le bon
M^r Olivi se voyant vieux s'était déjà démis
de la cure de Pleymerd et cela disait-il
afin que son successeur plus jeune put
s'occuper de l'œuvre des Frères. La maison
achetée le R. P. Farges eut à faire purger des
hypothèques inscrites sur l'immeuble. Une personne eut
l'amabilité de présenter à temps sans cela il aurait
fallu payer deux fois.

Tout étant réglé on se mit à l'œuvre.

11

pour aménager la maison. Dans cette occasion on vit l'entrain de la population pour aider à édifier la maison d'école. Les poutres et les chevrons furent donnés par ceux qui possédaient des bois de pin ou de sapin. La famille Chevalier du Mayel en donna six huit. Le terrassement et le charroi des pierres, planches, sable, chaux et ardoises furent gratuits. Si certaines gens ne pouvaient se rendre au chantier avec leurs bêtes, ils les prêtaient à ceux qui n'en avaient pas et qui pouvaient travailler. Beaucoup faisaient leur travail en souffrant pour activer la construction de la maison d'école.

Depuis ces sacrifices n'ont pas diminué, tous les ans, ils se renouvellent mais sous une autre forme.

Pour l'entretien des frères, une quête se fait tous les ans; Monsieur le Curé et M. le Vicair passent ~~pour tous les ans~~

12
dans les familles pour recueillir les
dons en argent; cette quête produit toujours
de 210 à 230 francs: c'est au prix de réels
sacrifices que chacun donne son petit obole.

Après une de ces quêtes M^r l'abbé
Montialoux alors curé du Bley-mard,
remettant sa collecte, poussa cette exclamation:

Chers Frères on vous aime..

Comme toute les œuvres de Dieu
l'école catholique a eu à lutter contre
sa rivale, l'école laïque. Le maire d'alors
M^r Ernest Roussier, essaya à plusieurs
reprises de conseiller aux habitants de la
localité, de ne pas envoyer leurs enfants chez
les frères, ses conseils ne furent pas suivis.
L'école des frères eut tous les enfants, excepté
ceux des employés.

À la rentrée des classes de 1891 et
1892, ce zélé magistrat visita toutes les
familles, à sa grande confusion personne

ne se laisse séduire. Cependant en 1893 ¹³
quatre des plus grands élèves attirés par la
perspective du certificat d'étude et par la
nouveau quittèrent les Frères pour aller
chez les maîtres, comme ils disaient alors, mais
ils revinrent bientôt.

Les frais de construction et de réparation
faits à la maison Amoureux ont été
supportés presque tous par l'Institut. Les
R. P. Missionnaires de plaisance donnaient
six cents francs. Or la dépense s'est élevée
à ~~500 fr~~ cinq quatre cents francs.

+ Remarque. Les murs du Midi et de l'ouest n'ont
pas été repris assez bas. à partir des
croisées de la chambre d'exercice en bas
le mur est bâti à pierres sèches.

À l'époque de l'aménagement de
cette maison le bourg n'était pas pourvu
de fontaines. Pour faciliter le travail des frères
de la cuisine le cher frère Novotny-jean

alors directeur fit construire la citerne.
Les dépenses furent comblées comme toujours
par le très cher fr. Supérieur assistant.
Cette citerne mesure près de 8 mètres
cubes.

Plus tard pour donner à la
maison un cachet plus religieux, le
cher fr. Natalide, Directeur de Brioude
et natif du Puy-morand fit don à la C^{te}
d'une statue de S^{ac}. Cœur de Jésus.

L'Oration et la bénédiction eurent lieu
le 15 g^he 1896 par le R. P. Hillard
Supérieur des Missionnaires de Mende.

Dans l'église paroissiale se trouve une
statue de St. Antoine de padoue, dont le
produit des offrandes doit être affecté
au pain spirituel de la paroisse et servir
à nourrir les Frères, ainsi le déterminé le
donneur.

13

Nom des Frères qui ont vécu au Bled marid
sous le cheu frère Agapius.

fr. Mirard cuisinier

.. Nepotkin cuisinier

Onuphre cuisinier

Mirard-Alphonse cuisinier

Messan-Justin. clerc. ayoins et plus tard
titulaire de l'école libre.

Noë-Lozav. cuisinier

Nunidiqne-Noël.

En 1899 le cheu frère Novotkin-Jean fut
nommé directeur de la C^{te}; le cheu frère
Agapius ayant contracté des infirmités par suite
des réparations qu'il fit exécuter dans la maison
fut mis au repos. il fut désigné pour Meudon.

C'est sous le directorat du cheu frère
Novotkin-Jean que M^{re} Maurice Olier alors
curé de St. Brimie, céda la maison dite
de Pélorjas pour y établir le dortoir.

Cette donation fut faite sous forme d'acte
de vente et signée par le R. P. Farges, propriétaire.

de la maison dite Amoureuse ou loggia
les frères. — Au printemps de 1875 on se
mit à l'œuvre pour démolir une vieille
grange qui se trouvait à l'emplacement du
dortoir actuel. La grosse charpente fut
donnée par les amis de la maison.

M^r de Chapelain céda, moyennant deux
souverains rous, les sommiers qu'on voit au
dortoir, M^r Randon celui du Preau; la
famille Rocher de Malimout la poutre qui
supporte celles de l'ancienne construction.

Après cet agrandissement le dortoir put
recevoir 26 camarades, ce qui porta à 35
le nombre d'internes autorisés pour les deux
dortoirs.

La petite Congrégation de St Joseph
fut établie par le cher frère Norbertin;
grâce à sa paternelle direction cette
petite société prit un grand développement
et produisit d'heureux résultats.

17

Plusieurs vocations religieuses et ecclésiastiques furent la récompense du dévouement du zèle directeur. Le tact qu'il montra dans la direction ~~de~~ lui valut d'être appelé par les supérieurs à diriger le Petit Noviciat de Mendot, charge qu'il alla remplir le 17th 1897. Il fut remplacé au Bley-mard par le cher frère Nonce-Vincent venant du Pensionnat du Fray.

Frères qui ont vécu au Bley-mard sous le
cher frère Noratien Jean.

frère Norceau cuisinier.

Narsète Thomas cuisinier

Nolastque-Alexis surveillant

Nicé surveillant.

En 1898 la forge Sélorjas fut affermée à Justin Deréje charbon pour la somme de 60 f par an. Comme cette forge tenait lieu de cave aux frères, on fit creuser pour la remplacer celle qui est sous le grand'chasse.

Le 4th 1897. arrivée du cher frère Némésien Pivrot pour faire la cuisine le cher frère a rendu de grands

services à la C^{te} à cause des ses talents en
menuiserie.

Le 7 janvier 1898 arriva de ch. f. Mirard Pierre avec

Le 19 g^{te} 1898 — — — — — Orenu Jules amitié

Le 16 g^{te} 1899 — — — — — Marsès.

Ce bon père venant du scolasticat, épuisé
par l'étude et éprouvé par le froid, fut
atteint en arrivant à son poste d'une
pneumonie capitaire. M^{re} Fobe officier de
Santé le soigna gratuitement. Les bonnes
religieuses de la doctrine chrétienne furent
héroïques de dévouement, surtout Madame la
Supérieure. La sœur St Augustin. Grâce
aux bons soins du docteur et aux bonnes
prières qui furent faites pour lui le malade
fut rendu à la santé. Ce jeune père était très
pieux

Les 10, 11, et 12 Mai 1901, un triduum
solennel fut célébré dans l'église paroissiale
en l'honneur de St Jean B^{te} de la Salle

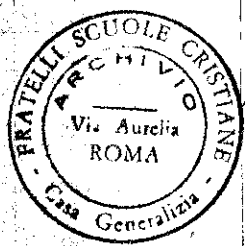
réemment canonisé par le Pape Léon XIII.

Le chœur frère Norotkin ancien directeur de l'école
vint prêter son concours pour les chants et la
décoration de l'église.

Les prédicateurs furent le R. P. Courmut le 1^{er}
et le jour le chanoine Renouard le 8^e.

pour l'histoire de
des Bénédictins
Luziers

de Mend, charge qui'il alla remplir le 17 8^{me}
1899. Il fut remplacé par le
frère Vincent ^{ve} ~~qui~~ ^{est} ~~le~~ ^{le} ~~6~~ ^{le}
de la même année. Le premier qui
la care. Ici ~~soit~~ ^{qui} fut creusé.
et que la forge de la machine à vapeur fut
louée à Justin. Devant chaque montant du loyer
fut de 50 francs par an.
fin Mars. Le 9^{me} 1899 arriva le ch^{er} fr^{ère} Narsis, comme
auxiliaire, venant de l'école de Paris. Les jeunes
frères furent habillés et surtout encouragés pour l'étude
et ~~il~~ ^{il} ~~se~~ ^{se} ~~rendant~~ ^{rendant} ~~à~~ ^à ~~son~~ ^{son} ~~post~~ ^{post};
Après son arrivée, il fut atteint
d'une pneumonie avec ^{conséquemment} ~~une~~ ^{une} ~~confession~~ ^{confession} ~~célébrale~~ ^{célébrale}.
Il fut soigné par M^r Fobu officier de santé, et M^r Mourgueus curé
de St Jean. ~~Il~~ ^{Il} ~~se~~ ^{se} ~~soigna~~ ^{soigna} ~~sous~~ ^{sous} ~~les~~ ^{les} ~~soins~~ ^{soins} ~~des~~ ^{des} ~~bonnes~~ ^{bonnes} ~~religieuses~~ ^{religieuses} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{la}
congrégation ~~de~~ ^{de} ~~St~~ St ~~Jean~~ ^{Jean} ~~et~~ ^{et} ~~de~~ ^{de} ~~St~~ St ~~Justin~~ ^{Justin}. Grâce aux prières qui furent faites
et aux soins de tout le monde, le malade fut
ramené à la santé. Ce jeune fr^{ère} était ~~le~~ ^{le} ~~premier~~ ^{premier}



de St Jean.

Canonisation

Eriduum solm

Les 10, 11 et 12 Mai 1901 un Eriduum solennel fut célébré dans l'Eglise paroissiale de Bloymaire en l'honneur de St Jean Vt. de Solb, récemment canonisé par sa sainteté le Pape Léon XIII. L'annonce en fut faite par M^r Lambert Curé. Doyen quinze jours auparavant. Le dimanche cinq Mai, M^r Bouzery vicaire de la paroisse donna lecture du programme, et invita les fidèles à participer aux fêtes en l'honneur du nouveau saint et ~~leur~~ les engagea à profiter du passage du R. P. Courmit pour se confesser.

La lettre d'invitation, ci-après fut envoyée à tous les parents des élèves de la maison, et à tous les amis des Prêtres. Beaucoup sont venus de très loin, témoignant ainsi à leurs maîtres ou anciens maîtres leur attachement et leur reconnaissance.

Qu'il était beau de voir l'empressement de cette foule se rendant aux divers exercices; le soir l'Eglise était toujours comble. Tout était fait d'ailleurs pour élever l'âme et chercher l'esprit: Les dévotions furent par le cher père Adolphe Directeur

du Personnel St. Prial et plain ²⁰ par sous l'habile
direction de E. Ch. fr. Proust Jean. venue six
jours avant les fêtes pour assister à l'office
l'église, les chants et surtout la parole nette et
pénétrante des orateurs.

Un tabeau, œuvre de M. Jean Cornille de
St. Etienne et envoyé par le cher fr. Proust
Directeur de Brioude ~~mettant~~ ^{claire} comme le clou des
dévotions.

(de la croix)

La Croix de la Loge dans son n° du
reproduit ~~un~~ article ~~trouvant~~ faisant le
compte rendu de la fête.

~~Vendredi 10 Mai~~ Les Prédicateurs ^{ont} ~~se font~~ à l'union
publié les gloires du Saint. Le Vendredi 10 Mai
Le R. P. Cornille dans un discours magistral
nous a montré ^{comment} J. W. de la V. avait excellé en humilité
en chasteté et détachement des choses d'ici-bas.
Le Samedi 11. après l'évangile de la messe de
communion M. Lambert nous a parlé de grandes
leçons que nous donnait la vie de J. W. dans
l'art d'élever les enfants dans la famille.

La grand. Messe fut chantée par M.^r Montalou
Doyen de Villefort, le soir il présida le solennel
des C. S. Sacrement.

Le Ponegyrique du soir fut donné encore
par le R. P. Courmut. L'orateur envisagea le
Saint comme le vrai fondateur de l'enseignement
chrétien, il fit surtout remarquer le cachet
qu'avaient ses programmes. La voix claire et nette
de l'orateur le faisaient justement apprécier; aussi
le faub. resta comme collé à ses lèvres pendant
plus d'une heure.

Dimanche 12 Mai et dernier jour du Triduum.
Messe de communion générale dite par le Doyen
de Villefort. Après l'évangile homélie par
le même; l'orateur orant-prie pour tout l'épiscopat
de prière du Saint.

La grand. Messe fut chantée par M.^r l'abbé
Courjey vicaire capitulaire du diocèse, assisté de
M.^r l'abbé Brousse curé de St Jean du Maynard
et de M.^r Courjey vicaire de la paroisse. Les
chants furent exécutés par un groupe de petits

22

novices, venus de Mend, et les chœurs de la paroisse
sous l'habile direction du C. des Frères Novatien-Jean
à deux heures et demi l'école allait à répres.
Dès midi les places étaient envahies par les
gens des paroisses voisines.

M^r l'abbé Renaud Chanoine titulaire et aumônier
du Pensionnat St Trival a retracé dans un long et é-
loquent discours l'histoire de l'Institut. L'orateur a
rappelé que St J B de la S. a eu plusieurs fois occasion
de passer dans le canton lors de ses voyages de Mend
au Vons et que probablement il avait dû dire sa
Messe dans l'Eglise de la paroisse.

Le Cher Frère Potalide Directeur de Briande
et originaire de la localité a payé une bonne
partie des frais. Tous les prêtres du doyenné
ont honoré de leur présence le dernier jour
de la fête, Monsieur le Curé les a hébergés
~~pendant les trois jours~~. Le dimanche pendant
répres, une quête fut faite, elle a rapporté 82 f.

Après le retrait de 1901 le cher Frère
Therrien-Justin fut déchargé de la classe, mais

et employé au temporel, tout en gardant
la titularisation de l'école. Le cher frère
Nimierin. Privat. fut envoyé à Rosbinoles. Ce
dernier a meublé la cuisine de deux placards
et d'une table; c'est encore à ses aptitudes
de menuisier qu'on doit les deux tables du
réfectoire et une foule de petites choses qui
sont d'un grand secours pour la maison.

Le 7^{juin} arrive du cher frère Anfray
Adolphe pour faire la petite classe; ce
cher confrère vient de St-Germain-du-Beil.
Il sait un peu jouer de l'harmonium.

23^{mai} arrivée du fr. Gabriel venant de Scolosticol. Il restera jusqu'au 31^{mai}
22. 1902 Retrait de première Communion prêché par
le R. P. de Lescure, missionnaire diocésain.

10 élèves de l'école se sont approchés pour la
première fois du banquet eucharistique.

15 août Inauguration du chemin de la croix dans la
chambre des exercices, par M. Ambet, curé
doyen de la paroisse. Les stations ont été
données par le cher Père Algérien Louis
visiteur.

- Le 4^{br} arrivée de M^r Priou Arsane. Priou venant de
 St. Eimmie. pour ^{représenter} la petite classe
 Le 15 août le M^r Priou on l'a adopté a été envoyé de ^{au 5 septembre} l'Assemblée
 Le 30 août 1902, départ de M^r Ambert pour l'Espagne. Ce
 bon curé a fourni le traitement de 600 francs
 tant qu'il est resté au Bleyard
- Le 3 Mai arrivée de M^r Bernon, comme curé de la paroisse
 il fut installé par M^r Priou vicair général,
 Le jeune lui fit un compliment.
- Le 31 Mai fête de la Pentecôte première communion. 12 élèves
 se ~~font~~ ^{font} approcher pour la première fois de l'autel sainte.
- Le 2 juin confirmation. M^r Rouquet évêque de Meud est
 venu visiter l'école, un petit compliment lui
 a été dit par Buisson Jean M^r.
- Le 28 juin Les frères du Pensionnat St. Prial sont venus au Bleyard
 avec leurs élèves musiciens, au nombre de 98.
 Ils ont joué pendant la grand messe et donné un
 concert sur la place. Huit propriétaires ~~sont~~ ont été
 les attendre à Chadenet avec des voitures. Le soir
 on a été les reconduire. Ces enfants ont fait très bonne
 impression dans le Bleyard.
- Le 7 juillet Courrier de Bois. M^r Bonnant un bon dinier, ont donné un
 chœur. Richard Cheophile de Marcel. Priot et Blanc Justin
 de Volerum, Amoureux et Veyrines de St Jean, Pigepe Joseph
 A Pigepe Jean, Peytarin et Fies de Bonnetis, Carde
 Augustin, Robert J M^r. Camille Buisson du Bleyard
- Le 24 ju^{br} arrivée de M^r Priou noble Jolivet, venant de Paris
 pour faire la petite classe.

22^{ème} mai
17^{ème} X^{ème}

2^e Une petite retraite sans la paroisse
ont fait part nos églises. cette retraite a été prêchée
par le R. P. Hellain supérieur des Missions
de Mendon. Don par le R. P. Hellain de
quatre sacs de pommes de terre récoltés dans le
jardin de Flaisne.

voyage à Mendon pour recevoir verbalement les avis des
chefs de l'Institut. Altérim Louis sur la loi contre les
congrégations enseignantes. Vente passée avec le
R. P. Forges propriétaire de, deux maisons. de mobiliers
cette acte a été signé par le ch. Jean Adiel
au nom du Supérieur général.

Le 16 Mai

appel à Mendon pour voir le G. ch. F. Assistant
relativement à la secularisation.

Le 7 juillet

le Sénat approuve et vote la loi sur la
suppression des congrégations enseignantes
autorisées. Le 13 mars est de ce nombre.
La notification fut faite le 13 juillet
au soir par le brigadier de gendarmerie.

Le 2 août

Messe pour les Bienfaiteurs de l'Etat

Le 2 août 1904

les quittent le Bley mord pour toujours



Inserit

Etablissement du Blaymaré (Lozère)
commencé le 1^{er} janvier 1844.

M. le Curé a pourvu en partie aux frais
d'installation de Frères au Blaymaré. La commune
a fourni la maison.

L'établissement a commencé par cinq Frères,
leur traitement est de 1000 francs fourni par le
département.

L'école est très-rapprochée de l'église paroissiale
où le Frère et le élève entendent tous les
jours la sainte messe.

Les enfants paient le chauffage de classe.
Les frais d'entretien de la maison sont à la charge
de la commune, de M. le Curé et de Frères.
Il n'y a pas de jardin.



Établissement du Bleyssard (Lozère) commencé le 1^{er} Janvier 1876

ANNÉE.	Nom du PÈRE DIRECTEUR.	Nombre de									Traitement			Compte.			Observations.	
		Frères.	Écoles Communales.	Écol-s Privés.	Classes.	Enfants.	Adultes	Apprentis.	Pensionnaires.	Demi- Pensionnaires.	Par la Ville.	Par Fondation.	Par Souscriptions.	Argent.	Fonds d'École.	Dit à la Maison.		Doit la Maison.
1876	Saintif		1	0	1/2	102	0	0	0	0	2000	0	0	40	200	24	547	ayoustrin 28 Mars 1876 L'annuaire de Lozère plus rien

Notes particulières



	RÉPONSES.	OBSERVATIONS.
Répondre aux questions ci-après (s'il y a lieu).		
LOCAL.		
Qui a fait les premiers frais de l'établissement?	M. le père, en partie	
A qui appartient la maison?	à la commune	
L'Institut y possède-t-il quelque chose?	rien	
Si elle a été donnée, par qui?		
A qui a-t-elle été donnée?		
A quelles conditions? les déterminer exactement.		
Avec quels fonds la maison est-elle entretenue?	Sur la caisse de l'Institut	
A combien se monte cet entretien?	une somme de francs	
Qui paie les impositions?	à niants les frères	
Quel est le montant de ces impositions?	4 francs	
Les Frères ont-ils un jardin?	Par encore	
N'est-il point en vue des voisins?	0	
Combien de minutes de la maison à l'église?	1	
PERSONNEL.		
Par combien de Frères l'établissement a-t-il commencé?	2	
Combien y en a-t-il maintenant?	2	
Quelles sont les époques des augmentations successives du personnel?	0	
Combien y a-t-il de Frères pour les classes?	1 1/2	
Combien pour le temporel?	1 1/2	
Combien de surauméraires non payés?	0	
Quel est l'emploi du Frère Directeur?	La 1 ^{re} classe.	Personnel et méditation

Répondre aux questions ci-après (s'il y a lieu).

RÉPONSES.

OBSERVATIONS.

TRAITEMENT.

- Combien la ville paie-t-elle de Frères ?
- Combien y en a-t-il de payés par souscription ?
- Combien par fondation ?
- Quel est le traitement de chaque Frère ?
- Quel est le traitement total ?
- S'il y a des fondations, quel en est le montant ?
- Quels sont les auteurs des fondations ?
- A qui ont-elles été faites ?
- A quelles conditions ?
- A qui reviendraient-elles en cas de suppression ?
- Le Conseil municipal a-t-il supprimé quelque allocat. et quelle est-elle ?
- A quelle époque ?
- A-t-il reporté quelque somme à son budget et quelle est-elle ?
- A quelle époque ?
- S'il y a quelque chose de particulier, le dire à la colonne des observations.

Le Département en paie 1
0
0
Le traitement est de 1.000
2.
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0

0

CHAPELLE.

- A-t-on la réserve dans la chapelle ?
- La date de la permission ?
- A-t-on la messe tous les jours ?
- Est-elle pour la Communauté, ou pour les enfants ?
- Les élèves ont-ils une place convenable dans l'église ?

Non.
Qui à l'église.
Tous.
Oui

CLASSES DU JOUR.

- Par combien de classes a-t-on commencé ?
- Combien y a-t-il de quartiers en ce moment ?
- Quel est le nombre des classes de chaque quartier ?
- Quelles sont les époques des augmentations successives ?
- Quel est le nombre total des élèves, terme moyen ?
- Y a-t-il des classes non contiguës ?
- A qui appartiennent les locaux des écoles en ville ?
- S'ils sont loués, qui en fait les frais ?
- Quel est le montant de ce loyer, par école ?
- Qui fait les frais du chauffage ?
- Donne-t-on des prix aux enfants à l'époque des vacances ?
- La distribution est-elle solennelle ?
- Qui en fait les frais ?
- Les lieux d'aisances sont-ils placés en vue des classes ?

2
Il n'y en a point
0
0
102
Oui et non.
0
0
Les élèves,
je s'occupe cette année.
Le M^r Legère est trop haut.
je n'en sais rien.
Oui, dans les champs.

Il est censé avoir
quatre deusses

CLASSES DU SOIR.

- Y a-t-il une école d'adultes ?
- Depuis quelle époque est-elle établie ?
- Par combien de classes a-t-on commencé ?
- Combien y en a-t-il aujourd'hui ?
- Quel est le terme moyen du nombre des élèves ?
- A quelle heure commence et finit la classe ?
- Quelle est l'époque de la rentrée et des vacances des adultes ?
- Combien de Frères y sont-ils employés ?
- Que reçoit-on pour ce service ?
- Qui fait les frais de l'éclairage et du chauffage ?

non.
0
0
0
0
0
0
0
0
0

Bleynard 187

9

127

District
du Guy.

Maison du Bleynard (Lozère).



L'école libre et gratuite au Bleynard a été frappée par l'arrêté de fermeture du 11 juillet 1904; et les Frères quittèrent cette localité le 3 août pour se rendre à la retraite du Guy qui s'ouvrait le 4 du même mois. La veille de leur départ, les Frères firent célébrer un office solennel de Requiem pour leurs Frères, élèves et bienfaiteurs défunts. Presque toutes les familles de la paroisse y avaient envoyé quelqu'un de leurs membres, car les Frères jouissaient au Bleynard de la sympathie générale.

Monsieur le Curé et son vicaire, Monsieur le Maire et son adjoint accompagnèrent les Frères en voiture jusqu'à la gare, station de Bagnols-Chacoret.

Malgré les pressantes instances de M^{re} le Curé et de toute la population, les Supérieurs ne purent pas donner au Bleynard des frères sécularisés. Aussi n'y a-t-il pas eu depuis d'école chrétienne pour les garçons dans cette localité.

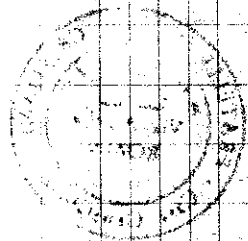
L'immeuble scolaire était la propriété de Monsieur l'abbé Farges, curé actuel de Grandrieu (1911). L'Institut avait payé les frais d'installation et en outre chaque année le cher frère Assistant donnait à la Communauté une allocation de 200 francs; M^{re} le Curé donnait de son côté 600 francs au frère Directeur, et on faisait une quête dans la paroisse qui produisait annuellement de 200 à 250 francs. Celles étaient les ressources de la Communauté. La dernière année l'école compta 59 élèves dont 18 internes; ils étaient répartis en deux classes. La Communauté se composait de 4 Frères.

L'école libre de filles est installée à l'immeuble occupé par les Frères avant 1904.

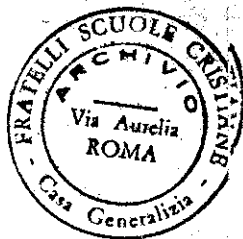
469,000 non la
comptabilité, Bureau
des Finances, 701

État du personnel au moment
de la suppression de l'école en 1904

Frère Nonce Vincent.	2 ^e . 1 ^{re} classe
" " Robert Gabriel.	2 ^e . classe
" " Arsène Pierre.	Surveillant
" " Messan Justin.	Economé



Vendredi 23 Novembre 1888



LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE MENDE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Lozère, Gard, Aveyron, Ardèche, Haute-Loire
et Cantal, par an. 5 fr.

Autres départements. 6 fr.

Pour tout ce qui regarde l'administration et la rédaction, s'adresser à
M. le Directeur de la *Semaine religieuse*, à Mende.

Bleynard

SOMMAIRE

Fêtes de la semaine. — Jours d'adoration. — Bulletin de la semaine :
Partis politiques. — Notre ambassadeur près le Saint-Siège. — Mort
de Mgr Besson. — La France et l'Orient. — Procès Gilly.

Chronique diocésaine et locale : Quête pour les lieux saints. — Associa-
tion de prières pour les prêtres défunts. — Triduum en l'honneur du
Bienheureux J.-B. de la Salle. — Compositions des Petit-Séminaires
de Mende et de Marvejols.

Nouvelles religieuses et politiques. — Annonces.

NOVEM 1888	SEMAINE	ADORATION PERPELLE
D. 25	XXVII ^e D., Ste Catherine, double (Rouge).	Cong. D. St-Chély.
L. 26	Office votif SS. Anges, semidouble (Blanc).	Balsièges.
M. 27	Saint Josaphat, martyr, double (Rouge).	St-Bonnet-de-Chir.
M. 28	Office votif Saint Joseph, semidouble (Blanc).	Gatuzières.
J. 29	Saint Saturnin, martyr, semidouble (Rouge).	Le Bleynard.
V. 30	Saint André, apôtre, double (Rouge).	St-André-Capcèze.
S. 1 ^{er}	Saint Ilère, confesseur, double (Blanc).	St-Chély-d'Apecher.

Médaille d'argent à l'Exposition de Paris 1875 ; Lyon 1872 ; Santiago 1875

Viande, Fer et Quina
VIN FERRUGINEUX AROUD
AU QUINA

Et à tous les principes nutritifs solubles de la Viande.

De tous les ferrugineux, c'est le plus héroïque contre les pâles couleurs (Chlorose), les épuisements, l'appauvrissement ou l'altération du sang ; parce qu'il renferme tous les éléments de *Régénération du sang*, des os et des chairs. — Prix : 5 fr. — Se vend, à Paris, chez Jules FERRE, pharmacien, 102, rue Richelieu, successeur de Aroud, et dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger. Envoi franco par 5 bouteilles, contre mandat-poste de 25 fr.

Médaille d'argent Exposition de Paris 1875 ; Lyon 1862 ; Santiago 1875.

Viande et Quina
VIN AROUD AU QUINA

ET À TOUS LES PRINCIPES NUTRITIFS SOLUBLES DE LA VIANDE.

Avec l'appétit il rend les forces et la santé. Phthisiques, adolescents et vieillards, personnes faibles et délicates, sans appétit et sans force, recourez donc à ce **Fortifiant par Excellence**. (Union médicale.) Prix 5 fr. — Se vend à Paris, chez Jules FERRE pharmacien, 102, rue de Richelieu, successeur de Aroud, et dans toutes les pharmacies de France et de l'Étranger. Envoi franco par 5 bouteilles contre mandat-poste de 25 francs.

ORGUES

d'ALEXANDRE, Père et Fils
106, rue Richelieu, Paris

Orgues à Mains doublées (Modèles nouv.)
Orgues depuis 100^f jusqu'à 6,000^f

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco sur demande
du CATALOGUE ILLUSTRÉ

Pianos, vente et location.

LE GRESHAM

C^e Anglaise d'Assurances sur la Vie, fondée à Londres en 1848. — Succursale établie en 1854, à Paris, 30, Rue de Provence.

Actif: 100 Millions

Assurances sur la Vie entière, Mixtes, à Terme fixe. — **RENTES**

VIAGÈRES Payables sans

frais aux taux de 10, 15, 17 %, suiv. l'âge.

Prospectus et renseignements

gratis et franco, en écrivant à Paris ou à MM. les Agents des Départements.



2 fr.
PAR AN

LA LIBERTÉ FINANCIÈRE

Paraissant tous les Dimanches

PUBLIE tous les TIRAGES & les LOTS non RÉCLAMÉS

47
rue Taitbout
PARIS

MONITEUR DE LA BOURSE (13^{ème} ANNÉE).

Indispensable aux Capitalistes, publie les Tirages, Informations financières et Renseignements sur toutes valeurs cotées ou non cotées. Abonnements: 4 FRANCS PAR AN. Envoi gratuit, un mois. 34, rue Vivienne, Paris.

BULLETIN DE LA SEMAINE

Mende, le 22 novembre 1888.

PARTIS POLITIQUES. — M. le marquis de Breteuil, a prononcé à Marseille, dans une assemblée de royalistes considérable, un discours politique, qui a produit un grand émoi. L'orateur qui a la réputation de recevoir du Comte de Paris le mot d'ordre et l'inspiration, a conclu, en termes catégoriques, à une sorte d'alliance tacite des partisans de la royauté légitime, avec le général Boulanger. M. de Breteuil, ne pense pas, qu'au milieu du déchaînement des partis qui ne permet pas à la France de se recueillir, pour s'orienter vers ses véritables destinées, l'heure de la royauté soit venue et croit qu'il est de bonne politique de laisser la faveur populaire s'en aller au courant de mécontentement et de malaise, qui l'entraîne vers le général.

Les uns pensent, que M. Boulanger, une fois maître de la situation, cédera la place au roi ou à l'empereur ; c'est naïf. D'autres, que le dictateur, quand il sera le maître, gouvernera dans le sens des idées conservatrices ; c'est hasardeux. D'autres estiment, que si le général n'est qu'une doublure des révolutionnaires qui nous gouvernent, sera vite usé, et alors.... alors l'heure aura sonné. C'est bien, c'est bien ! faites un bon somme sur la rive, en attendant que toute l'eau soit écoulée pour passer à pied sec. C'est là le raisonnement d'hommes politiques qui n'ont pas le sens de la dignité de leur cause et ploient sous le fardeau de leur devoir.

Nous ne croyons pas que les paroles de M. de Breteuil aient l'approbation officielle de M. le comte de Paris ; nous voulons croire que la responsabilité de ce programme est tout entière acquise à leur auteur ; on leur oppose un discours politique, de M. Calla, très ferme, très énergique, très franc de langage, qui insiste sur la nécessité pour le parti du salut, de se tenir en garde contre les alliances deshonorantes. C'est parler clair, et si les actes des personnalités dirigeantes s'harmonisent avec ce langage, si parmi ceux qu'on appelle les prétendants, il y en

avait un qui eut assez de sens politique, pour comprendre qu'à cette heure de désorganisation sociale, le chemin du trône passe par la prison, ce jour là la France saurait qu'il y a quelqu'un qui s'occupe d'elle, et toutes ses espérances, laissant là les aventuriers et les pompons, iraient de ce côté.

NOTRE AMBASSADEUR PRÈS LE SAINT-SIÈGE. —

La discussion du budget a amené à la Chambre, comme les années précédentes, de la part des fortes têtes du radicalisme, les mêmes déclamations furibondes, contre le Souverain Pontife. Cette fois, à une première observation, M. Goblet, que sa situation met en mesure d'apprécier de quel prix est pour nous, au milieu des difficultés de la situation présente, la bienveillance de Léon XIII, a répondu en quelques mots sensés, presque chrétiens, où il a rappelé, en faisant valoir la nécessité d'un ambassadeur près le Pape, à cause de l'importance de la situation, que si nous pouvions jamais songer à le retirer, ce ne serait pas à cette heure, où nos plus mortels ennemis, le confondant dans une haine commune avec la France, l'abreuvent d'outrages immérités. Nous avons dit que la réponse du ministre était chrétienne, et nous devons ajouter qu'elle l'était, parce qu'elle était patriotique. Chaque fois que nous aurons chez nous un homme d'Etat qui fera de la politique vraiment française, il fera de la politique chrétienne.

Un nommé Guillot, (de l'Isère), a vertement tancé le ministre, pour sa bonne action, au nom de cette bonne logique radicale, qui ne permet pas à un des siens, une fois son nom acquis à la cause, d'avoir jamais en sa vie un éclair de bon sens, et de jamais sacrifier, même en présence d'intérêts de premier ordre, à la vérité et à la justice. Le député radical a été cynique. Le Pape ! qu'est-ce que c'est que le Pape ; qu'est-ce que ça nous fait à nous, qu'il ait des amertumes ou n'en ait pas ; un ministre de la République peut-il se permettre un pareil langage, et venir nous dire ici, que le Pape est abreuvé d'amertume, et que pour ce motif nous devons lui continuer notre ambassadeur. Le Pape ! il n'en faut pas.

Voilà les paroles adoucies d'un député français, qui ne saurait ignorer, que le Pape compte en France, trente millions de catholiques, qui le regardent comme leur Père. Cet échantillon suffirait à lui seul pour faire juger de la valeur de cette inepte forme de gouvernement qu'on appelle le parlementarisme. Les collègues de M. Guillot, ne sont pas d'ailleurs en reste

pour étaler à nos yeux toutes les splendeurs du régime. Il y a eu cette semaine, une séance caractéristique qui nous a montré la Chambre sous un point de vue, qui n'a rien à envier à une succursale de Charenton ; on s'est insulté, on a boxé, on s'est cogné, le tout assaisonné de gestes et de gros mots, que les poissardes ne se permettent que dans les circonstances les plus solennelles.

Quant à Guillot, le vrai Guillot, la chanterelle de son violon avait cette fois une fêlure ; il n'a pas osé jouer le grand air de l'Italie amie de la France. Signe certain pour les catholiques, que l'heure est venue, de faire entendre des protestations énergiques contre les oppresseurs du Saint-Père, qui sont en même temps nos plus implacables ennemis.

Les catholiques de tous les états de l'Europe, l'ont fait, avec un ensemble et une fermeté, qui doit donner de sérieuses inquiétudes à nos provocateurs. Il manque à ce concert, la voix de l'Autriche et de la France catholiques.

Dans l'empire, l'intervention de quelques incorrigibles libéraux a fait échouer le mouvement au moment où il allait se produire. Les sages ont dit que les ennemis du Pape, étaient les alliés de l'Autriche. Peut-on en dire autant en France !

MORT DE M^{SR} BESSON. — Mgr Besson, évêque de Nîmes, vient de mourir subitement. L'Eglise de France ressentira vivement cette perte ; par son magnifique talent de parole, sa fécondité prodigieuse et ses vertus sacerdotales. Mgr Besson, avait conquis une place éminente dans les rangs de l'Episcopat français.

Un travail ininterrompue, des facultés intellectuelles surmenées de longues heures d'étude dans le cabinet, suivies de courses évangéliques, un dévouement sans mesure aux intérêts spirituels de son diocèse et de l'Eglise de France dont il était une des plus belles gloire, une dépense de soi de tous les jours sans ménagement et sans réserve, ont conduit l'illustre évêque prématurément au tombeau.

LA FRANCE ET L'ORIENT. — L'Allemagne et l'Italie, viennent de conclure directement avec la Chine, un traité particulier, qui emporte la méconnaissance d'un droit jusqu'ici universellement acquis à la France.

La convention de Tien Tsin, reconnaissait au représentant de la France le droit de délivrer des passeports, à tous les Euro-

peons français ou non, qui voulaient pénétrer en Chine ; c'est donc de notre chargé d'affaires, que les missionnaires, les voyageurs et les commerçants des autres nations devaient se réclamer, pour voir s'ouvrir devant eux les portes de l'empire du Milieu. Ce privilège qui nous faisait une situation prépondérante vient d'être considérablement amoindri. Les sujets de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Italie, n'auront désormais qu'à s'adresser aux chancelleries de leurs consuls respectif. Les bavards sans Dieu qui dirigent les affaires de la France trouveront sans doute que c'est bien ; que c'est une affaire toute simple, tout entière à notre avantage, que les excès de zèle de nos missionnaires ne nous susciteront plus de tracasseries de ce côté. Toutes ces déclamations commandées par le besoin de tracasser les cléricaux, où qu'on les trouve, est tout simplement un échec pour notre patrie et un amoindrissement regrettable. La religion, elle, n'y perdra rien, mais nos intérêts matériels, au point de vue commercial, seront gravement atteints, et notre prestige, qui s'imposait dans ces pays lointains, sans contestation, ramené à la parité avec l'Allemagne et l'Italie.

PROCES GILLY. — Le procès en cour d'assises, intenté au député radical du Gard, M. Gilly, pour diffamation, contre les membres de la commission du Budget, qu'il avait accusés de Wilsonisme, vient de se terminer par l'acquiescement du prévenu. Le ministère public a refusé toute discussion contradictoire, et les débats ont été restreints entre M. Gilly et le demandeur M. Andrieux, qui de l'aveu de l'accusé n'était pas en cause. Si l'on excepte quelques journaux opportunistes, qui ont des motifs pour ne pas faire trop de bruit, l'impression de la presse de tous les partis est manifestement hostile aux membres de la commission, qui après avoir demandé avec emphase, que la lumière fut faite en cour d'assises, sont restés muets devant le jury. Il est évident que cette scandaleuse affaire, est loin d'être terminée ; l'opinion imposera tôt ou tard une solution, et il est dans la logique des choses, que tous les moyens employés pour l'étouffer, se retourneront contre les habiles.

L'abbé SOLANET.



Chronique diocésaine et locale.

M. l'abbé Velay, du Grand Séminaire de Mende, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Montpellier, les épreuves du baccalauréat ès-sciences complet.

Quête pour les lieux saints. — Nous avons reçu de M. le curé du Villard, 8 fr. ; de M. le curé de Chauderac, 14 fr.

Association de prières pour les prêtres défunts. — Nous rappellerons à nos vénérés confrères que le délai pour envoyer les adhésions à l'Association a été fixé au 31 décembre prochain. Après cette date, aucune autre adhésion ne pourra être acceptée. Cependant notre Association ne doit pas être une *œuvre fermée* ; elle doit se perpétuer dans le diocèse. Ainsi à dater du 1^{er} janvier 1889, les jeunes prêtres, qui voudront en faire partie, devront envoyer leurs adhésions dans *les douze mois* et pas au delà, qui suivront le jour de leur ordination.

Nous avons la douce satisfaction de constater que l'œuvre était dans le cœur de nos vénérés confrères et qu'elle était vivement désirée. A peine était-elle annoncée, que les adhésions nous sont arrivées des paroisses les plus éloignées entre elles. A cet empressement étaient joints les témoignages les plus expressifs que nous avons cueillis dans les lettres que nous avons reçues directement et que nous ne citerons qu'en bien petit nombre :

« L'œuvre que vous recommandez était depuis longtemps
 » l'objet de mes désirs. M... — En réponse au touchant article
 » qui nous engage à unir nos prières... je me hâte de vous
 » envoyer nos vœux. G... — C'est bien de tout cœur et avec
 » la plus douce satisfaction que je donne mon adhésion pleine
 » et entière. B... — C'est avec un bien grand plaisir que je
 » m'associe à cette œuvre vraiment sacerdotale. R... — Je
 » désire de tout mon cœur faire partie de l'Association. R...
 » — Je suis heureux de cette Association qui tourne à l'avant-
 » tage de tous. R... — Excellente idée d'établir cette œuvre,
 » car très-souvent les prêtres sont oubliés par leurs héritiers.
 » T... — C'est de tout cœur que je demande à faire partie de

» l'œuvre. R... — On ne pouvait fonder une œuvre plus utile
 » au clergé. B... — Je m'associe avec d'autant plus de plaisir
 » à l'œuvre que depuis longtemps je désirais une association de
 » cette nature... P... — Recevez pleine et entière adhésion
 » à la si sainte et si consolante œuvre. P... — Je bénis le Sei-
 » gneur de vous avoir inspiré l'établissement de cette œuvre
 » si avantageuse pour les prêtres. R... etc., etc.

Nous savons que dans les premières années les charges ne seront pas également partagées ; c'est inévitable au début d'une œuvre pareille. Elles ne tarderont pas hélas ! à le devenir. Mais est ce que les heureux confrères pour lesquels nos mains, à eux les premiers, se sont ouvertes si largement, auront les leurs liées dans le Ciel ? Rappelons nous ces pauvres inconsolables autour du cercueil de Tabitha et montrant à saint Pierre, pour solliciter sa résurrection, les vêtements dont elle avait convert leur nudité. N'est-ce pas la vision de ce qui se passera au décès de nos confrères présentant à Dieu nos trois ou quatre cents messes. Devant cette vision ne doivent ils pas disparaître ces calculs égoïstes de charges portées si témérairement jusqu'au de là des 80 ans ; ces comparaisons de jeunes et de vieux, etc. ?

Ces calculs, ces comparaisons, etc., ont été faits dans les autres diocèses où l'Association existe, et elle fonctionne avec ampleur dans toute sa simplicité.

Comme l'œuvre est en formation jusqu'au 31 décembre prochain, ce ne sera qu'après cette époque que commencera l'obligation de la messe en *stricte* justice. Mais il est bon que, dès leur adhésion, les associés commencent à se donner une place spéciale dans le Memento des vivants.

Après le 31 décembre, nous publierons dans la *Semaine religieuse* la liste des associés par ordre d'inscription ; et nous serons reconnaissant de recevoir les rectifications si on y trouvait quelques oublis.

Le Secrétaire de l'Association,
L'abbé BOSSE, chan.

Triduum en l'honneur du Bienheureux J.-B. de la Salle. — On nous écrit du Bleynard :

Le 9 de ce mois, notre paroisse après tant d'autres était appelée à l'honneur de fêter à son tour la mémoire du Bienheureux fondateur des Frères des écoles chrétiennes. Dès le di-

manche, quelques paroles chaleureuses avaient suffi pour faire apprécier au peuple l'esprit de la fête et toute l'étendue des devoirs de reconnaissance que lui imposent les bienfaits du Bienheureux, continués jusqu'à ce jour par les maîtres sortis de ses mains, par son œuvre toujours vivante et son dévouement sans borne pour les enfants du peuple. Cette dette a été généreusement payée.

L'église paroissiale est superbement décorée. Des guirlandes aux couleurs variées dessinent depuis la voûte jusqu'aux colonnes un délicieux arc de triomphe. Les armes du Bienheureux, de l'Institut, du Souverain Pontife, de notre Evêque, des oriflammes de toutes sortes recouvrent les murs latéraux d'une tapisserie du meilleur goût.

Au maître-autel, sur un trône brillant entouré de colonnes de lumière, repose la statue si expressive du Bienheureux, fixant son regard paternel sur un petit enfant auquel il explique sa leçon.

L'heure de la grand-messe arrive ; une foule recueillie se presse dans le saint temple. Les voix pures et fraîches des enfants, sous l'habile direction du cher Frère directeur, exécutent avec un entrain admirable, leurs plus beaux cantiques. La messe est suivie de la vénération des reliques.

Pendant le jour, de nombreux visiteurs venant adresser une prière au Bienheureux, déposeront aux pieds de son image bénie, une lumière symbole de l'amour qu'ils ont pour lui et pour son œuvre de l'éducation chrétienne. Le soir, à l'issue des vêpres, M. Veyrier, vicaire de la paroisse a fait le panégyrique du fondateur. Après l'avoir comparé au patriarche Noé et son institut à l'arche qui sauva le monde du déluge, le prédicateur nous a montré dans J. B. de la Salle. L'apôtre et le témoin de la vérité.

Nous avons vu l'Apôtre, préparant son cœur au sein de sa famille à l'école de sa pieuse mère. son esprit sous la direction des plus habiles maîtres. Bientôt l'Eglise dispute au monde les lumières de son esprit et les vertus de son cœur. Les portes du sanctuaire lui sont ouvertes, il est prêt pour l'éternité, sa patrie le réclame pour son libérateur, tandis que l'Eglise est inondée des flots de sa lumière. Mais où est la place de cet homme ? C'est le siècle d'un grand roi, des grands orateurs, etc. etc. Le rêve de sa vie va être l'instruction de l'enfant du peuple. L'Apôtre est préparé, le voici à l'œuvre. Ni son nom illustre, ni les réclamations de sa famille, ni les privations qui

l'attendent, rien ne l'arrête. Il ouvre sa première école à Reims. La Providence lui associe des collaborateurs avec lesquels il partagera le logement et la nourriture, malgré ses répugnances pour la vie de communauté; et ses nouveaux disciples, il les enchaînera à l'école chrétienne par un règlement sage, et par le triple lien des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Les écoles deviennent florissantes. Les diocèses se disputent l'honneur d'avoir les disciples de J.-B. de la Salle; ils arrivent à Mende. Au milieu de cette prospérité l'épreuve survient. Il est persécuté par les maîtres d'école jaloux des nouveaux établissements d'école gratuite; plusieurs maisons sont fermées.

Persécuté par ses enfants qui désertent l'Institut.

Il cherche la souffrance quand elle n'arrive pas. Enfin la mort sainte du Bienheureux à Rouen et la description de son entrée au Ciel, terminent la première partie.

Après avoir salué l'Apôtre, nous saluons le témoin de la vérité. Un éclatant témoignage rendu à la vérité par J.-B. de la Salle, c'est la diffusion si rapide de son institut. La résistance invincible de ses disciples à la persécution de l'heure présente; la béatification, défi le plus solennel jeté à la face des persécuteurs comme pour leur dire: l'école chrétienne que vous voulez faire périr ne meurt pas, puisqu'elle a la vérité pour elle, et son fondateur du haut du Ciel la préservera de la ruine. Quelques encouragements aux Frères persécutés retrempe leur âme dans la vie et les exemples de leur Bienheureux Père. Une invocation adressée au Bienheureux pour le prier de veiller sur l'innocence des enfants, la foi de la jeunesse, la piété des familles et de conserver son arche sainte au milieu de nos montagnes; tel est le résumé de ce discours.

Cette première journée en appelait une seconde. Le samedi, même piété et même empressement. Le soir, M. le curé doyen a fait ressortir d'une manière très éloquente, les avantages de l'école chrétienne, en montrant comment la devise de l'Institut « *Signum fidei* » répondait à la méthode d'enseignement tracée aux Frères des écoles chrétiennes par le fondateur. Deux tableaux saisissants ont mis sous nos yeux l'enfant mal élevé rampant dans la boue de tous les vices, et l'enfant chrétien capable des plus grandes pensées. Il a opposé la méthode du Bienheureux à la triste méthode des philosophes du 18^e et du 19^e siècle.

La fin couronne l'œuvre. Le troisième jour nous réservait de plus douces émotions encore. Quatre Frères de Mende

vinrent ajouter un nouvel éclat à nos cérémonies ; la beauté et l'harmonie de leurs chants tout en réveillant le sentiment religieux ont arraché des larmes à plus d'un auditeur. Notre paroisse de cinq cents âmes nous offrait le spectacle de deux cents communions. A la grand'messe le concours des paroisses voisines est considérable au point que notre église ne peut plus contenir la foule. Les offices sont présidés par M. le chanoine Costes, secrétaire général, assisté d'un diacre et d'un sous diacre en dalmatique. Après l'Evangile, M. le curé de Bagnols-les Bains nous a montré la sublimité des vertus du Bienheureux, et la grandeur de l'œuvre qu'il fonda. Nous devons dire à la louange de l'orateur, qu'il nous a donné un exposé très simple et très compris de la vie de son héros dont le but est de faire connaître Dieu et l'Eglise.

Le soir à trois heures, les vêpres en musique, le *Salut* et le *Te Deum*, le cantique de toutes les allégresses de l'Eglise, ont très dignement clôturé ce Triduum solennel. Quelques paroles bien senties de M. le secrétaire général de l'Evêché à la louange de la population, des Frères et du pasteur de la paroisse ont été le bouquet final.

Vos fêtes, Bienheureux de la Salle, laisseront au milieu de nos montagnes un impérissable souvenir. Les générations présentes en transmettront avec une sainte fierté la mémoire aux générations de l'avenir. Votre culte, désormais populaire dans le village comme dans la grande ville sera la sauvegarde de cette foi robuste que nous sommes heureux d'avoir puisée à l'école de vos vaillants disciples.

Un ancien élève des Frères.

PETIT-SÉMINAIRE DE MENDE

Composition du 16 novembre 1888.

RHÉTORIQUE. *Vers latins* : 1^{er} François Chauvet, de Fournels ; 2^e Léon Fabre, de la Canourgue. — **SECONDE.** *Vers latins* : 1^{er} Joseph Gaillard, de Marvejols ; 2^e Pierre Trintignac, de Grandrieu. — **TROISIÈME.** *Thème grec* : 1^{er} Gabriel Lafont, de Saint-Etienne-Vallée-Française ; 2^e Emile Coste, de Nasbinals. — **QUATRIÈME.** *Thème latin* : 1^{er} Alphonso Echauvard, de Nasbinals ; 2^e Jean-Pierre Brouillet, du Born. — **CINQUIÈME.** *Version grecque* : 1^{er} Théodore Cellier, de Fontans ; 2^e Prosper Vieilledent, de Chanac. — **SIXIÈME.** *Version latine* : 1^{er} Julien Castanier, de Prinsuéjols ; 2^e Paul Malige, de Mende. — **SEPTIÈME.** *Grammaire latine* : 1^{er} Jean Vieux, de Mende ; 2^e Emile Buisson, de Sainte-Hélène. — **COURS PRÉPARATOIRE.** *Ecriture* : 1^{er} Justin Cheminat, de Mende ; 2^e Ernest Tautil, de Mende.

PETIT-SÉMINAIRE DE MARVEJOLS

Composition du 13 novembre 1888.

RHÉTORIQUE. *Analyse littéraire* : 1^{er} Charles Laurans, de Marvejols ; 2^e Paul Cordesse, de Marvejols. — **SECONDE.** *Analyse littéraire* : 1^{er} Louis Nègre, de la Canourgue ; 2^e Camille Marcastel, de Montrodad. — **TROISIÈME.** *Vers latins* : 1^{er} Alphonse Giral, de Marvejols ; 2^e Alexandre Chabanon, de Marvejols. — **QUATRIÈME.** *Vers latins* : 1^{er} Privat Bonnieu, de Moriés ; 2^e Paul Saury, d'Ispagnac. — **CINQUIÈME.** *Histoire et géographie* : 1^{er} Ernest Mendras, de Marvejols ; 2^e J.-B. Clavel, des Saises. — **SIXIÈME.** *Thème latin* : 1^{er} J.-B. Vidal, de Banassac ; 2^e Marius Bardon, de Marvejols. — **SEPTIÈME.** *Arithmétique* : 1^{er} Léopold Peyre, d'Ispagnac ; 2^e Eugène Brunel, de Marvejols.

Nouvelles religieuses et politiques.

— L'un des derniers numéros du *Bulletin de l'Apostolat* de la Prière a enregistré de nombreuses observations de missionnaires et de voyageurs, montrant de combien de manières les Chinois sont empêchés de pratiquer notre sainte religion.

« ... Une barrière puissante à contenir les efforts du prosélytisme, ce sont les relations de famille, qui se trouvent presque nécessairement brisées par la conversion de quelqu'un des membres. Le converti est aussitôt rejeté par les siens comme indigne, presque comme traître...

» Que de luttes les nouveaux convertis doivent soutenir dans l'ombre, luttes d'autant plus pénibles qu'elles sont de tous les instants et qu'elles prennent, souvent, un caractère d'acharnement capable de décourager les plus intrépides ! ... Ainsi, l'instituteur refusera d'instruire les enfants du converti, prétextant que son école est au complet, ou qu'il craint de lui enseigner des choses contraires à la doctrine des chrétiens. Les enfants du village, exécutant un mot d'ordre, chasseront de leur société les petits Maô nou (*esclaves des barbares*). Un païen aura-t-il perdu quelque objet servant au ménage ou à la culture des champs ? Il viendra effrontément devant la porte du néophyte, sans l'accuser nommément, il est vrai, maudire à haute voix et pendant des heures entières le voleur qui les lui a ravis. Et le village entier d'applaudir comme à l'injure adressée au *partisan des étrangers*. On conçoit que de pareilles persécutions, mesquines sans doute, sont intolérables par leur continuité, arrê-

tent bon nombre de conversions chez les hommes dont la vertu caractéristique n'est pas précisément le courage.

» Le caractère général de ce peuple, en effet, serait bien plutôt la pusillanimité et la faiblesse. Les Chinois craignent par-dessus tout l'empereur, les mandarins et les notables. Tant que cette classe élevée demeurera hostile ou médiocrement favorable, les conversions seront lentes et rares.

» Or, — et c'est peut-être là de tous les obstacles le plus difficile à forcer, — il y a, dans l'état présent des choses, incompatibilité absolue entre un mandarinat quelconque, petit ou grand, et la pratique ouverte du christianisme. Tout mandarin civil ou militaire doit, chaque année et même chaque mois, accomplir des actes nombreux de superstition. S'il était chrétien, force lui serait de choisir immédiatement entre la démission de sa charge et l'apostasie. Cette alternative inévitable suffit à expliquer comment on ne trouverait point, dans toute l'étendue de la Chine, un seul chrétien occupant un poste d'honneur, remplissant une fonction publique.

» Quant aux hommes qui exercent actuellement des charges de ce genre, ils sont encore, en grande majorité, les ennemis avoués de la religion chrétienne. Ils la considèrent comme une peste, comme un chancre, dont il importerait à tout prix, et le plus promptement possible, de débarrasser le Céleste-Empire. De là une foule de persécutions locales, qui peuvent avoir, un jour ou l'autre, des conséquences funestes. De là ces tracasseries jalouses de toutes les autorités du pays, pour empêcher les missionnaires catholiques de marchander un coin de terre à l'effet de s'établir dans un poste nouveau, principalement au sein des villes populeuses ».

Ainsi sont traités en Chine les membres de l'Eglise catholique.

Beaucoup de Français catholiques ne sont-ils pas traités de la même manière dans leur pays ?

Les catholiques Chinois savent se mettre au dessus de ces difficultés et de ces tracasseries, eux païens récemment convertis ; comment ne le saurions-nous pas, nous qui avons dans nos veines un sang chrétien vieux de quatorze siècles !

— Nous lisons dans une récente relation de voyage en Nouvelle-Zélande, Tasmanie et Australie :

J'ai admiré l'esprit pratique et chrétien de ces jeunes peuples, et j'y ai vu la meilleure explication de leur progrès rapide et de

leur prospérité. Le bonheur d'un peuple, comme celui des familles et des individus, sera toujours en raison de l'observation du Décalogue. Jé vais prouver mon dire par quelques faits qui seront pour nous une leçon.

En Nouvelle-Zélande, à Auckland, un jour de dimanche, n'ayant pu trouver un seul magasin ouvert pour avoir des timbres poste, je priai le maître de l'hôtel de m'en procurer. Celui-ci me répondit : « Il y a six jours pour écrire les lettres, le septième on va à l'Eglise et on se repose. » A Wellington, le directeur du Musée ne montrait la collection des données de son observatoire, la feuille du dimanche était toujours en blanc ; « le septième jour, ajoutait-il, le souverain Législateur se l'est réservé, il ne convient pas de marchander avec lui ». — A Dunedin, un dimanche, j'eus de la peine à faire cirer mes souliers. Certes, ce ne sont là des exagérations que nous n'avons pas à imiter, mais elles montrent excellemment jusqu'à quel point ces populations poussent l'esprit de foi, et cette soumission absolue à la loi du Créateur qui attire sur elles d'abondantes bénédictions. A Christchurch, dans un banquet d'une société d'Ecossois, au dessert, les convives portèrent plusieurs toasts. L'un d'eux dit : « Si nous sommes nombreux, si nous avons prospéré, c'est que nous avons gardé le septième jour, c'est que nous avons médité la loi du Seigneur, c'est aussi parce que nous savions par cœur notre petit catéchisme ». Il faisait allusion à sa suppression récente dans l'enseignement officiel. Des applaudissements répétés lui prouvèrent que sa pensée était partagée par tous les convives. Le blasphème n'est pas toléré. A Auckland, on venait de condamner à 25 fr. 75 d'amende une femme, parce que, en se disputant avec son mari, elle avait prononcé des jurons. Elle protestait et disait que la dispute avait eu lieu chez elle, que son domicile est inviolable, et que personne n'avait à voir ce qu'elle y faisait ou disait. La condamnation fut néanmoins maintenue, sur l'affirmation du policeman que les jurons avait été entendus de la rue.

Avec de tels principes, les Nouveaux-Zélandais sont certainement appelés à devenir un grand peuple. Rien ne leur coûte, ils défrichent la terre, remplacent les forêts par des pâturages, tracent des routes, ouvrent des chemins de fer. En quarante ans, ils sont déjà 600,000 colons dans l'île, pendant qu'avec notre législation et nos idées révolutionnaires, nous n'avons pas encore 300,000 Français en Algérie qui est à notre porte.

Les Australiens aussi ont une forte idée de la solidarité chrétienne ; ils punissent le blasphème, l'immoralité, les mauvais propos, le travail du dimanche, persuadés que toute violation de la loi de Dieu doit appeler des malheurs sur tout le peuple. Ils savent que le bonheur de la communauté est en raison de sa moralité, et ils poursuivent comme un ennemi public, tout individu qui porte atteinte à cette moralité. De nombreuses sociétés de tempérance combattent la plaie de l'ivrognerie si hideuse partout, mais plus qu'ailleurs, dans les pays anglosaxons. Les adeptes de ces sociétés portent visiblement un ruban bleu à la boutonnière.

La presse est digne ; elle loue ce qui est louable et blâme ce qui est à blâmer, sans parti pris ni rancune.

Certes, ces peuples ont aussi leurs plaies, car aucun n'en est exempt ; mais, comme je l'ai dit, ils savent les combattre ; et, d'autre part, il est sage de chercher chez les autres peuples moins les plaies qui les affligent que les bonnes qualités qui les font prospérer. L'abeille va de fleur en fleur et prend à chacune ce qu'il faut pour faire la cire et le miel.

MINE D'OR DE L'EST-OREGON

THE EASTERN OREGON GOLD MINING Co L^d

CAPITAL SOCIAL : L.250,000 (6,250,000 fr.) divisé en 250,000 actions de 1 L. (25 f.)

MM. les Actionnaires sont informés que le Conseil d'administration de la Compagnie vient de décider la Distribution d'un à-compte de 12 1/2 o/o, soit de 2 schellings 6 pences ou fr. 3,15 par action de 1 l. payables à partir du 15 décembre prochain contre remise du coupon n° 1 des actions au porteur.

Un avis ultérieur fera connaître aux Actionnaires les maisons de Banque chargées d'effectuer ce paiement à Londres, Paris et Bruxelles



ASTHME & CATARRHE

guéris par les CIGARETTES ESPIC, 21 la Boîte
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, vente en gros, J. ESPIC,
rue St-Lazare, 20. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.



LA PHTHISIE PULMONAIRE ET LA BRONCHITE CHRONIQUE

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le Docteur Jules Boyer, ex-interne des hôpitaux. Réunir en une seule brochure de 160 feuillets les observations de ces maladies, depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'à leur remède, mettre le malade en mesure de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical, n'en est pas moins à la portée de tous. Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé les succès de cette brochure (2^e édition).

Envoi fr. 1 fr. 50. LIBRAIRIE DU JOURNAL "Le Petit Médecin" 9, Cité Condorcet, PARIS

GUERISON

certaines et radicale de toutes les affections de la Peau, même des Plaies variqueuses dites incurables. Le traitement est à la portée des petites bourses, ne dérange pas du travail et dès le 2^e jour donne de l'amélioration. M. LENORMAND, Méd. sp^l, à Meun. — Consult. gratuites par corresp.



SAVON ANTISEPTIQUE AU Goudron Boraté

Maladies de la peau, lavages antiseptiques, croûtes, engelures, etc.
Pr. 2 fr. 75 par ph^l. Exp. 1^{re} cont. mandat

J. LIEUTAUD Aîné. — Marseille

Un catholique sincère, propriétaire du clos de THOL, ancien domaine des RR. PP. Passionnistes, à Bordeaux (Gironde), désire contribuer à l'achèvement de l'Eglise du Sacré-Cœur, offre, aux familles chrétiennes un excellent Vin rouge de Bordeaux, garanti naturel à 125 fr. la barrique de 225 litres, logé, rendu franco de port et tous droits de régie payés à la gare la plus proche du destinataire. Les bénéfices en entier seront versés à l'œuvre dont il est parlé ci-dessus.
Adresser les demandes à M. l'abbé MERCIER, curé du Sacré-Cœur, à Bordeaux, qui les fera parvenir à la maison expéditrice. Des échantillons seront envoyés franco sur demande.

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs, M. Louis ROUVIÈRE, propriétaire de Vignobles, à VERGÈZE (Gard). Ce vigneron qui prépare lui-même les vins qu'il offre au clergé pour le Saint-Sacrifice, tient aussi à la disposition de nos lecteurs des vins rouges excellents et garantis absolument naturels et sans plâtre, à partir de 80 francs la barrique de 225 litres fût perdu et rendu franco de transport et de congé jusqu'à la gare qui lui est désignée. Nous devons ajouter que M. Rouvière fait partie de la Croisade des Négociants Francs-Catholiques et qu'il donne une partie de son bénéfice pour le soutien de l'Ecole-Libre de sa paroisse. Il espère que tous les bons chrétiens voudront bien, par leurs achats, participer à cette excellente œuvre. En voi du prospectus détaillé sur demande affranchie.

Vraies Montres de Besançon et de Genève

Nos lecteurs peuvent s'adresser en toute confiance à l'Intermédiaire Catholique pour recevoir, à des prix avantageux, et avec les garanties les plus absolues, de bon... montres de Besançon ou de vrais chronomètres de Genève, des pendules, cartels, régulateurs, mouvement soigné, style sérieux, et tous les articles de bijouterie et d'orfèvrerie.

Demander le catalogue général à M^{me} Marie MARILLIER, 30, rue du Clos, à Besançon (Doubs).

N. B. — Envoi franco d'échantillons aux membres du clergé, des communautés et aux personnes notoirement honorables.

OREILLE

OUÏE DURE, SURDITE, BRUITS
ECOLEM: guéris sans Opération
Docteur GUERIN * Spécialiste. Paris,
17, r. Valois, 2 à 3^e. GUIDE EXPLICATIF GRATIS

AUTANT DE RENTES QUE DE CAPITAL

Cent pour cent de Revenu ASSURÉ

Capital Garanti avec chance de l'augmenter considérablement

Absol: en plus du REVENU de 100 0/0, un CAPITAL de 3,000 fr. a été augmenté

En 1884 de 3.895 francs.

En 1886 de 4.475 francs

En 1885 de 2.980 —

En 1887 de 6.875 —

Pour Circulaire Explicative s'adresser à la SPÉCULATION GÉNÉRALE,
4, Rue Chauchat, 4, PARIS. (Maison fondée en 1876)

ATELIERS FROC ROBERT

Catalogue Franco — 39, Rue Bonaparte, 39, PARIS — Catalogue Franco
STATUES RELIGIEUSES & MOBILIER D'EGLISE EN TOUTES MATIÈRES

Le propriétaire-gérant: PRIVAT. — Mende, impr. A. PRIVAT.